



**DISCOURS JEAN LAUNAY, PRESIDENT DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU
ASSEMBLEE GENERALE DE L'EURO RIOB
21 ET 22 SEPTEMBRE 2017 - DUBLIN**

Judi 21 septembre 2017 : 9h – 10h – OUVERTURE

Chers amis irlandais qui nous accueillez cette année !
Mesdames et Messieurs les Présidents, Secrétaires, les Directeurs,
Mesdames et Messieurs,

De Lourdes en octobre 2016 à Dublin ce jour, voilà bientôt une année supplémentaire pendant laquelle nous avons travaillé ensemble dans le cadre de l'EURO-RIOB mais également chacun dans notre pays pour porter le message des bassins versants.

Je salue particulièrement mon prédécesseur à cette fonction éphémère mais symbolique – et je crois à la force des symboles que constitue la présidence de l'EURO-RIOB :

- Jacques GANOULIS, Secrétaire spécial pour l'eau au Ministère de l'Environnement et de l'Energie de la Grèce. Cher Jacques, j'ai été très heureux de vous accueillir à l'Assemblée Nationale en juin dernier pour votre réunion de travail en compagnie du Secrétaire Général du RIOB, Jean-François DONZIER et pour la transmission du trophée (lourd) symbolisant l'exercice de la Présidence de l'EURO-RIOB.
- François MITTEAULT, Directeur de l'eau et de la biodiversité au Ministère français de la Transition Ecologique et Solidaire et précédent orateur. Cher François, nous nous connaissons bien et tu me permettras de dire à tous les présents que je suis heureux de pouvoir continuer de travailler avec toi sur le sujet de l'eau en France – CNE français, et à l'international avec le PFE que je préside.

Mesdames et Messieurs, le sujet de l'eau nous passionne, nous motive et nous rassemble ; d'abord parce qu'il s'impose à nous dans le cadre de nos législations nationales respectives et par la législation européenne à travers les directives cadres et les plans de gestion des bassins. Député pendant 19 ans, j'ai pu, comme porte-parole de mon groupe politique, m'exprimer sur des sujets variés mais qui touchent tous à l'eau : le 1 % de la loi OUDIN/SANTINI accordé aux financements des actions de coopération décentralisée, les établissements publics territoriaux de bassin, les établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau, la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) ; j'ai également, dans le cadre du Comité National de l'Eau que je présidais comme parlementaire durant les 5 ans écoulés, travaillé sur les différentes et nombreuses évolutions réglementaires en animant des réunions dans lesquelles les intérêts contradictoires pouvaient s'exprimer, mais toujours avec le souci d'aboutir à des compromis équilibrés. C'est la raison pour laquelle, je suis particulièrement honoré que notre Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Monsieur Nicolas HULOT, m'ait demandé de continuer de présider aux destinées du Comité National de l'Eau dans les années qui viennent.

Ensuite, parce que nous mesurons plus que d'autres, son importance stratégique pour la paix, pour l'équilibre de notre planète, pour son lien fort avec les engagements pris sur le Climat à Paris lors de la COP 21. Et notre culture partagée de ces sujets à travers notre engagement pour les bassins versants nationaux et/ou transfrontaliers nous donne cette légitimité à être des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics nationaux et des instances européennes.

Mesdames et Messieurs, je ne doute pas que nos travaux irlandais, par la diversité des sujets abordés, travaillés, approfondis nous permettent d'accroître encore notre crédibilité et notre audience.

Judi 21 septembre 2017 : 16h15 – 18h – TABLE RONDE 2

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES BASSINS

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de co-présider cette table ronde avec Duncan Stewart. Et c'est avec ma casquette de Président du PFE (Partenariat Français pour l'Eau) que j'aborderai ce sujet de l'adaptation au changement climatique dans les bassins. Le sujet du climat, de son lien avec l'eau fait l'objet d'un groupe de travail permanent du PFE, et il alimente abondamment notre note de plaidoyer dans les instances nationales et internationales. Je trouve donc parfaitement judicieux de traiter spécifiquement ce sujet dans le cadre de l'EURO-RIOB ; nos travaux, nos convictions de co-présidents, les interventions des panelistes, des rapporteurs et de l'intervenant principal seront utiles pour passer de l'agenda des solutions définies à Paris lors de la COP 21 à l'agenda de l'action esquissée à Marrakech COP 22.

Seule l'action permettra d'atteindre les objectifs fixés en termes de limitation de la hausse de température ! Et c'est l'affaire de tous : collectivités, entreprises, ONG, universités doivent/peuvent bâtir des projets et prendre des engagements et des initiatives dans le cadre d'alliances (Mégapoles, Business Alliance, Climateiswater). Les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, démontrent progressivement dans différentes enceintes internationales, la capacité du domaine de l'eau dans toute sa diversité à offrir de vraies solutions d'adaptation et d'atténuation au sommet Climate Chance et à la réunion du Partenariat de Marrakech des 11 au 14 septembre, la semaine dernière, à Agadir.

Permettez-moi enfin de rappeler que Monsieur Nicolas HULOT, Ministre Français de la Transition Ecologique et Solidaire a rappelé le 6 juillet dernier dans son Plan Climat, la volonté de mobiliser des solutions d'adaptation basées sur la nature, le Directeur de l'eau et de la biodiversité français a rappelé ce matin que les bassins français ont/vont mettre en place des stratégies d'adaptation au changement climatique ; enfin qui se déroule à Paris (en même temps que nos travaux !) un colloque international sur « l'ingénierie écologique et les risques climatiques », colloque porté par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Conclusion : En remerciant chacun et chacune de sa contribution en particulier l'importance des mesures et de la connaissance, je voudrais souligner que la coalition des acteurs de l'eau et du climat est réellement et devra l'être de plus transversale, et non thématique ; il est donc indispensable de favoriser les passerelles avec les autres coalitions et de s'assurer que ces dernières ont bien intégré l'eau comme un enjeu majeur ! Et réciproquement !! des illustrations concrètes sur différents territoires.

Vendredi 22 septembre 2017 : 11h15 – 13h – TABLE RONDE 4

PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX EMERGENTS

Focus sur la situation de la France ; en particulier dans les deux domaines :

- de la santé
- de la biodiversité / espèces invasives faune

Sur la santé, je souhaite revenir sur le Rapport du Haut Conseil de la Santé Publique validé le 15 octobre 2015 après les travaux de la commission spécialisée intitulée « Risques liés à l'environnement », la garantie d'une bonne qualité de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) est un objectif majeur des politiques publiques et constitue un des déterminants principaux de la santé. La qualité des EDCH est évaluée par rapport à des exigences réglementaires fixées par la Commission Européenne et le Ministère chargé de la Santé. Les EDCH doivent respecter 3 critères :

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé des personnes,
- être conformes aux limites de qualités fixées par les paramètres dont la présence dans l'eau induit des risques immédiats ou à plus ou moins long terme pour la santé du consommateur ; il s'agit de paramètres microbiologiques et d'une trentaine de paramètres chimiques qui, au vu des connaissances scientifiques et médicales disponibles, garantissant un très haut niveau de protection sanitaire aux consommateurs,
- satisfaire à des références de qualité fixées pour une vingtaine de paramètres indicateurs de qualité qui constituent des témoins de fonctionnement des installations de production et distribution d'eau.

En France, je rappelle que la production et la distribution de l'eau du robinet [qui fait partie de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH)] reposent sur près de 33 500 captages, 16300 stations de production d'eau potable et 25300 réseaux de distribution de près de 60 % alimentent moins de 500 habitants (représentant seulement 3 % de la population). Mais, 2 phénomènes doivent mobiliser notre attention :

- disparités géographiques CVM,
- les analyses s'affinent perturbateurs endocriniens.

Les disparités géographiques :

Les problèmes de qualité microbiologique concernent principalement les petites unités de distribution, en zones rurales et de montagne. Si en 2012 et à l'échelle nationale, seulement 3 % de la population ont été par de l'eau ne respectant pas en permanence les critères de qualité fixés pour les paramètres microbiologiques, ce % atteint 17,4 % des habitants desservis par les plus petits réseaux de distribution.

A ce stade de mon propos, je souhaite rappeler que si l'eau coule au robinet des consommateurs français (mais je suppose que ce ne sont pas les seuls), c'est grâce à l'industrie du pétrole et celle, dérivée du plastique ; la chimie du pétrole a inventé le PVC (Polychlorure de Vinyle) et il a été possible de fabriquer en qualités industrielles des tuyaux solides, légers et plus chers ! Le PVC s'obtient par polymérisation du chlorure de vinyle monomère (CVM) qui s'obtient en combinant de l'éthylène (lui-même sous-produit de l'industrie pétrolière) avec du chlore, lui-même obtenu en grande quantité par électrolyse du sel marin (saumure).

Je ne me suis pas éloigné du sujet ! Il ne restait plus qu'à mettre en place, à la sortie des usines de fabrication de PVC, des filières d'extrusion de ce PVC (coulage en forme de tube) pour produire en quantité des canalisations pour l'eau. Et durant 30 ans (dans les années 1960/1990) la France a posé des centaines de milliers de kilomètres de réseaux pour amener l'eau dans toutes les habitations.

Le problème qui est devant nous, c'est non seulement la question du renouvellement des réseaux et de l'indispensable péréquation financière qui doit l'accompagner, mais aussi celui, sous-jacent de santé publique : les tuyaux en PVC peuvent être amenés à diffuser des sous-produits du plastique dans l'eau qui les traverse, sous-produits tel que le CVM (chlorure de vinyle) classé cancérigène avéré, particulièrement dans les antennes de réseau où l'eau circule peu (se chargeant alors plus longuement en molécules nocives) et où la température est élevée ! Et au moment où l'on encourage la chasse aux réseaux fuyards, je n'hésite pas à avancer que les fuites deviennent, dans certains territoires ruraux à très faible densité, un système de dilution des pollutions chimiques provenant

des matériaux de canalisations. Mais ce n'est pas le fond du sujet, mon propos n'est pas de justifier les fuites mais simplement de dire « à quelque chose, malheur est bon ! »

Outre la question des disparités géographiques, je veux aussi évoquer sans le développer, car je n'ai pas les capacités scientifiques suivantes. Le sujet des perturbateurs endocriniens. Quand les analyses s'affinent, la découverte ou plutôt la mise en évidence des dégâts provoquables par certaines molécules apparaît plus clairement. Et sur ce sujet, le débat est aussi entre l'Europe et les Etats.

Pour conclure, convaincu du bien de plus en plus fort qui se nouera entre l'eau et la biodiversité, je veux aussi évoquer un conflit d'usage de pratiques auquel je suis confronté en France dans le cadre de mes fonctions de Président du Comité National de l'Eau.

Conclusion :

Heureux et fier d'avoir assuré 1 an de présidence de EURO-RIOB. Et d'avoir transmis ici à Dublin le flambeau à l'Irlande, avant de nous retrouver en Espagne à Séville en 2018.

Même si l'assistance était moins nombreuse qu'à Lourdes mais ce n'est pas à vous présents et représentants des 33 pays que j'en fais le reproche c'est juste un constat, le principe de ces rendez-vous annuels, maintenant envoyé depuis 15 ans, est primordial.

Les 4 sujets abordés en table ronde (DCE / révision / eau et changement climatique / participation des acteurs / nouveaux problèmes environnementaux) ont tous cette caractéristique partagée d'induire, de sous-entendre la question primordiale de la connaissance.

En nous réunissant sous cette forme, nous ne sommes pas dans l'entre-nous. Dans la diversité de nos parcours professionnels, des pays que nous représentons (comme élus (anciens élus) ou citoyens), j'avance l'idée que nous sommes les forces avancées de l'indispensable porter à connaissance (de la vulgarisation) !

Et c'est à plusieurs niveaux que, de la force de mes débuts, naîtra une sensibilisation plus forte au sujet de l'eau !

- ✓ Evidemment dans nos pays respectifs.
- ✓ Nécessairement dans un approfondissement (fort euphémisme, quand on mesure le manque de contacts directs, approfondis) des relations avec les instances européennes.
- ✓ Logiquement dans un travail relationnel plus fort avec les élus nationaux et européens pour leur faire jouer leur légitimité à dire, relayer et s'exprimer sur le sujet de l'eau ; et je l'ai mesuré comme député français pendant 19 ans, souvent orphelin avec peu de pères porteurs ou de mères porteuses dans les débats publics des enceintes politiques et décisionnelles.
- ✓ Indispensablement avec la jeunesse ! J'ai été très frappé ce matin par l'expression de Paul Collons évoquant la « santé mentale » altérée de la jeunesse irlandaise ... ! Mais pas de fausse pudeur : derrière la force du terme employé, il n'est pas rassurant de voir comment le débat public, et pas forcément uniquement quand il est abordé par des jeunes, peut dénoter ce que j'appelle pour ma part une altération du jugement !
- ✓ La vitesse de l'information véhiculée par les chaînes d'information en continu et par les réseaux sociaux, les débats qui n'en sont plus avec des experts autoproclamés et des journalistes qui se coupent les paroles, est contreproductive par rapport à ce porter à connaissance indispensable ! En tout état de cause, toutes les initiatives – et vous êtes ici nombreux à en être porteurs (scientifiques, ingénieurs, écologistes) qui vont dans le sens d'une démarche assumée, assurée de collecte de données et d'informations et de rapportage vont dans le bon sens !

C'est la base des actions à entreprendre, celles qui permettent de faire de l'eau un sujet transversal témoin essentiel de la vie, mais pour l'instant des risques pour la vie et de l'équilibre de la planète.

La force de l'analyse des sujets attachés à l'eau à travers les bassins versants sortira une fois de plus gagnante de nos travaux, enrichie par la pertinence de vos analyses et dont je vous remercie.

Merci à toute l'équipe de l'OIEAU pour cette organisation. Merci à nos amis Irlandais. Et à bientôt en Espagne après une nouvelle année de travail qui permettra à chacun de faire progresser la prise en compte des sujets liés à l'eau dans nos pays respectifs et dans la force de nos organisations dont l'EURO-RIOB constitue un pilier.